



Expulsion sur tromperie - bail rompu

Par **COCO**, le **02/07/2008** à **13:33**

Le propriétaire m'a trompé, par fausse déclaration a déclenché un avis d'expulsion et un non-renouvellement de bail car il voulait le louer à son fils. (Sois disant)

Par suite j'ai constaté que le nouveau locataire n'est point de sa famille.

Il y a donc tromperie.

Quelle procédure dois je entamer?

Et combien puis je demander pour le dédommagement??

N'est-il pas trop tard car cela fait 6 mois que je suis partie de cette appartement?

Merci